



00092

Mairie du 1^{er} arrondissement

**DELIBERATION DU
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 12 SEPTEMBRE 2018**

Objet : Question écrite au Maire de Lyon – Galerie des Terreaux

Mesdames et Messieurs,

Le conseil territorial du 1^{er} arrondissement est une instance de participation citoyenne qui fédère les acteurs locaux du territoire (associations, collectifs, instances participatives...).

Le conseil territorial s'inscrit dans le fonctionnement traditionnel d'un CICA (article L.2511-24 du CGCT) et se conforme aux dispositions fixées par l'article 21 du règlement du conseil d'arrondissement.

Lors de sa séance du 4 Juin 2018, le conseil territorial a souhaité interroger le Maire de Lyon sur le projet concernant la galerie des Terreaux.

Monsieur Frédéric BIOUSSE, au nom du conseil de quartier Bas de Pentès, a été désigné pour rapporter en séance du conseil d'arrondissement, au nom du conseil territorial, la question suivante à l'attention du Maire de Lyon :

«Le 22 septembre 2015, la presse locale affirmait que le “projet pour que revive la Galerie des Terreaux était sur les rails après des décennies d'abandon“ Et de préciser que celui-là était “inscrit à la PPI (Programmation Pluriannuelle d'Investissement) du Grand Lyon”. Un article repris le 4 janvier 2018 avec les mêmes informations. En ce 12 septembre 2018, est-il possible de connaître l'état d'avancement de ce projet, en termes de nature, d'échéancier et d'obstacles qui semblent l'interdire depuis si longtemps ? »

Je vous demande de bien vouloir délibérer de la saisine du conseil territorial et vous prononcer sur sa transmission au Maire de Lyon, sous la forme d'une question écrite du conseil d'arrondissement.

Lyon, le 12 Septembre 2018

Le Maire du 1^{er} arrondissement

Nathalie PERRIN-GILBERT